RECRUTEMENT POST- BTS
(LICENCE, MASTER, INGENIEUR) 2021 - 2022

CRITERES DE SELECTION

L'acceptation des dossiers de candidature est subordonnée au respect des conditions suivantes :

❖ Pour le CYCLE INGENIEUR DES TECHNIQUES AGRICOLES (ITA)

Ne peuvent postuler à cette formation que les étudiants remplissant les conditions suivantes :

- ✓ Être titulaire du BAC
- ✓ Être titulaire d'un BTS en Agriculture Tropicale option production végétale ou animale
- ✓ Justifier d'un niveau de 2eme année d'Université ou niveau équivalent dans les filières suivantes : « Chimie biologie-géologie ; Sciences de la nature ou filières des sciences de la vie et de la terre.

❖ Pour le MASTER SECURITE ALIMENTAIRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE (MSADD)

Ne peuvent postuler à cette formation que les étudiants remplissant les conditions suivantes :

- ✓ Être titulaire du BAC
- ✓ Être titulaire d'une Licence en Production et Santé Animale, d'une Licence en Production et Protection des cultures où Parcours équivalents, sciences biologiques ou en sciences agronomiques
- ✓ Avoir acquis 180 crédits.

Le futur étudiant peut être jeune diplômé ou en activité professionnelle.
Il peut avoir des expertises initiales multiples : Agronomie, Biologie, Nutrition, Développement rural, Logistique, Sociologie, Sciences politiques.

❖Pour le MASTER PROFESSIONNEL PRODUCTION ET PROTECTION DES CULTURES (MPPC)

Ne peuvent postuler à cette formation que les étudiants remplissant les conditions suivantes :

- ✓ Être titulaire d'une Licence en Production et Protection des Cultures où Parcours équivalents, sciences biologiques ou en sciences agronomiques
- ✓ Avoir acquis 180 crédits
- ✓ Avoir obtenu, pour l'ensemble une moyenne pondérée supérieure ou égale à 12/20.

❖Pour le MASTER PROFESSIONNEL PRODUCTION ET SANTE ANIMALE (MPSA)

Ne peuvent postuler à cette formation que les étudiants remplissant les conditions suivantes :

- ✓ Être titulaire d'une Licence en Production et Santé Animale où Parcours équivalents, sciences biologiques ou en sciences agronomiques
- ✓ Avoir acquis 180 crédits
- ✓ Avoir obtenu, pour l'ensemble une moyenne pondérée supérieure ou égale à 12/20.

❖Pour les LICENCES PROFESSIONNELLES (Production et Protection des Cultures/Production et Santé Animale)

Ne peuvent postuler à cette formation que les étudiants remplissant les conditions suivantes :

- ✓ Être titulaire d'un BAC D, C, et E pour la Licence 1
- ✓ Justifier d'un niveau BAC + 2 (Licence 2) ou de tout autre diplôme équivalent en sciences biologiques ou en sciences agronomiques pour les titulaires de BTS A;
- ✓ Avoir acquis 120 crédits ou à défaut 108, sous réserve de la validation de toutes les UE de L1
- ✓ Avoir obtenu, pour l'ensemble une moyenne pondérée supérieure ou égale à 12/20.

NB : Fermeture de la plateforme E-CANDIDATURE de dépôt de dossier le 31 Octobre 2021

Adzopé – Côte d'Ivoire BP 688 Adzopé, permanence Abidjan zone 4 rue Fleming
Tel: +225 07 59 78 96 48 / +225 07 09 47 42 80 Fax: +225 27 21 59 74 70
www.agrielearning.gsma.ci / gsmaagri.elearning@gmail.com

PROCESSUS DE CANDIDATURE

NOTES EXPLICATIVES

Veuillez lire attentivement les instructions ci-dessous avant de commencer le processus de dépôt de dossiers. Seuls les dossiers complets seront examinés. Le processus de dépôt de dossier comprend trois étapes illustrées ci-dessous.

1ère étape : Formulaire d'identité

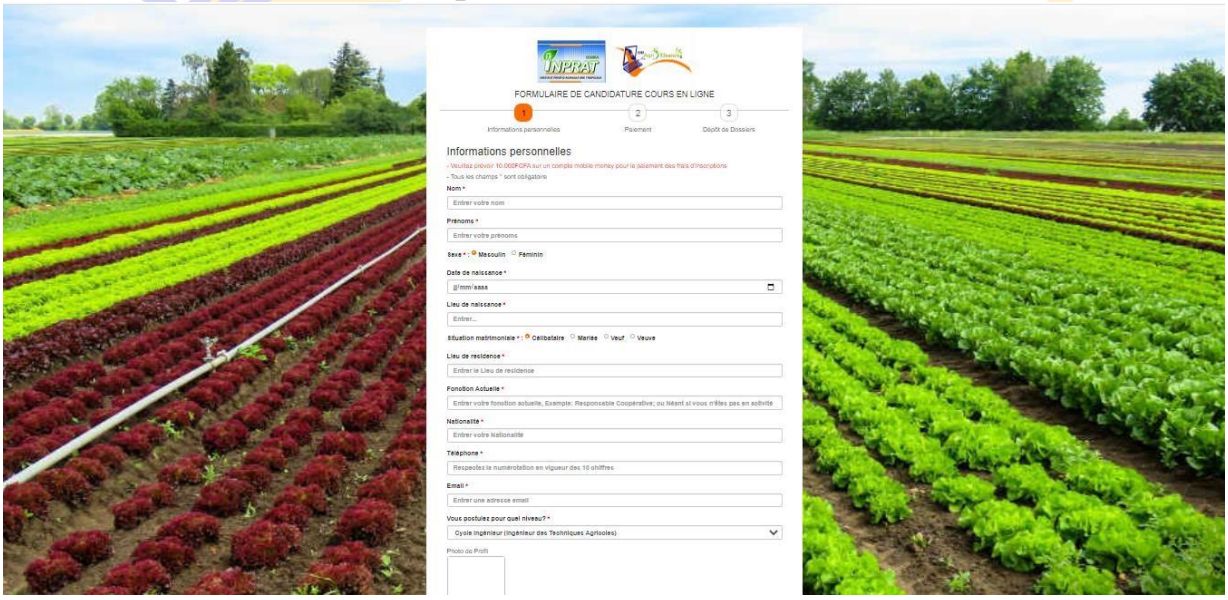

La première étape consiste à remplir le formulaire d'identité présenté ci-dessus, il est disponible via le lien http://gsma.ci/e-candidature/postuler.
Il est aussi disponible :

- Sur la plateforme E-candidature en cliquant sur le bouton DEPOT DE DOSSIER COURS EN LIGNE

- Sur le site internet de INPRAT (www.inprat.com) en cliquant sur le bouton DEPOT DE DOSSIER COURS EN LIGNE
- Sur le site internet d'AGRI E-LEARNING (www.agri-elearning.gsma.ci) en cliquant sur le bouton DEPOT DE DOSSIER COURS EN LIGNE

2ème étape : Paiement des frais de dépôt de dossier

Montant des frais : 10.000 FCFA

Le paiement des frais de dépôt de dossier se fait par Mobile Money sur les numéros suivants :

- **Orange Money : 07 77 81 65 50**
- **MTN Money : 05 94 28 09 81**
- **Moov Money : 01 40 67 99 81**

NB : - *Vous devez effectuer le dépôt à partir de votre numéro personnel, le numéro que vous avez entré lors du remplissage du formulaire de la 1ère étape.*

- *Envoyer les détails de votre paiement par mail pour activation de votre compte ; gsmaagri.elearning@gmail.com.*
- *Délai d'activation de votre compte après paiement, 48H maximum.*

3ème étape : dépôt de dossier

L'étape trois consiste à remplir les différents formulaires ci-dessus, ainsi vous achèverez le dépôt de dossier.

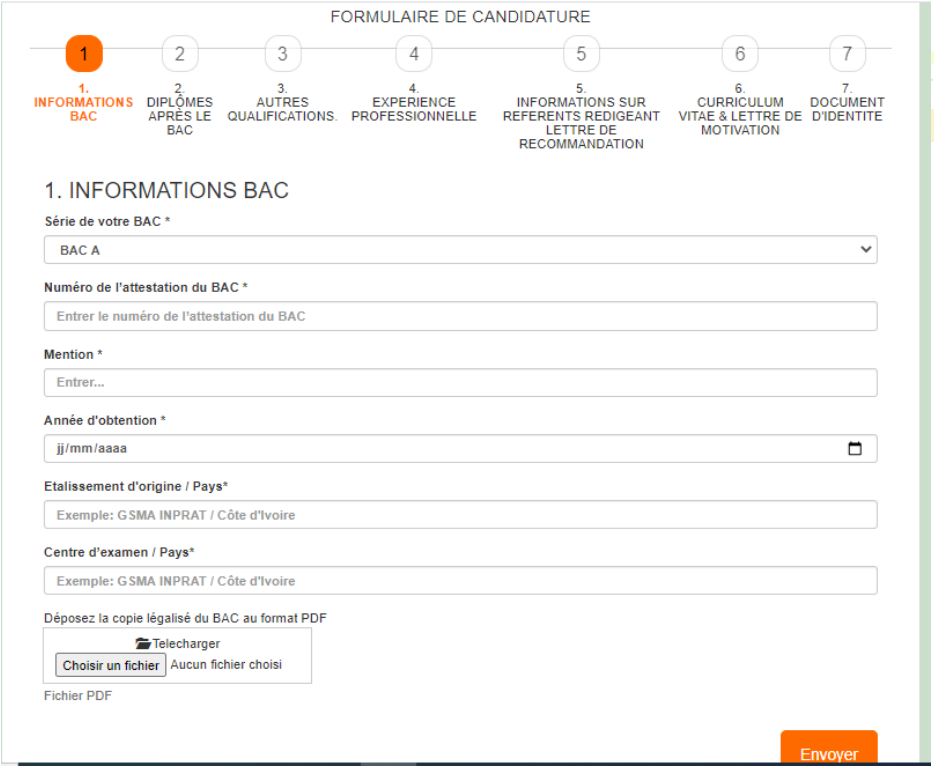

Exemple de la première étape : INFORMATION BAC ;

Il s'agira de remplir le formulaire en répondant aux différentes questions posées, et comme vous pouvez le constater vous devez ajouter à la fin une copie légalisé de votre BAC au format PDF après cela vous cliquez sur le bouton Envoyer pour passer à l'étape suivante

NB : tous les champs doivent être remplir pour pouvoir passer à l'étape suivante

TARIFS DES FORMATIONS

LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES AGRONOMIQUES

Frais d'inscription =150 000 FCFA / an

Scolarité

1ère année L1 = 675 000 FCFA
2ème année L2 = 700 000 FCFA
3ème année L3 = 850 000 FCFA

FILIERES		SCOLARITE	FRAIS D'INSCRIPTION	TOTAL	MENSUALITES				
					1er VERSEMENT	2e VERSEMENT	3eVERSEMENT	4e VERSEMENT	TOTAL
Licence Professionnelle en Sciences Agronomiques	LPA 1	675 000	150 000	825 000	315 000	170 000	170 000	170 000	825 000
	LPA 2	700 000	150 000	850 000	350 000	175 000	175 000	150 000	850 000
	LPA 3	850 000	150 000	1 000000	400 000	200 000	200 000	200 000	1 000 000

LE CYCLE INGENIEUR

Frais d'inscription 1ère et 2ème année =100 000 FCFA Frais d'inscription 3ème année =150 000 FCFA

Scolarité 1ère année 850 000 FCFA
2ème année 950 000 FCFA
3ème année 1 150 000 FCFA

FILIERES		SCOLARITE	FRAIS D'INSCRIPTION	TOTAL	MENSUALITES				
					1er VERSEMENT	2e VERSEMENT	3eVERSEMENT	4e VERSEMENT	TOTAL
Ingénieur des Tech. Agric. (ITA)	ITA 1	850 000	100 000	950 000	250 000	250 000	250 000	200 000	950 000
	ITA 2	950 000	100 000	1 050 000	300 000	300 000	250 000	200 000	1 050 000
	ITA 3	1 150 000	150 000	1 300 000	350 000	350 000	300 000	300 000	1300 000

LE MASTER PROFESSIONNEL EN SCIENCES AGRONOMIQUES

Frais d'inscription =150 000 FCFA / an

Scolarité MASTER 1 = 950 000 FCFA

MASTER 2 = 1 050 000 FCFA

LE MASTER SECURITE ALIMENTAIRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Frais d'inscription =150 000 FCFA / an

Scolarité MASTER 1 = 1 950 000 FCFA

MASTER 2 = 1 550 000 FCFA

FILIERES		SCOLARITE	FRAIS D'INSCRIPTION	TOTAL	MENSUALITES				
					1er VERSEMENT	2e VERSEMENT	3eVERSEMENT	4e VERSEMENT	TOTAL
Master Professionnelle en Sciences Agronomiques	M1	950 000	150 000	1 100 000	425 000	225 000	225 000	225 000	1 100 000
	M 2	1 050 000	150 000	1 200 000	450 000	250 000	250 000	250 000	1 200 000
MASTER MSADD	M 1	1 950 000	150 000	2 100 000	550 000	550 000	500 000	500 000	2 100 000
	M2	1 550 000	150 000	1 700 000	550 000	450 000	350 500	350 000	1 700 000

Adzopé – Côte d'Ivoire BP 688 Adzopé, permanence Abidjan zone 4 rue Fleming
Tel: +225 07 59 78 96 48 / +225 07 09 47 42 80 Fax: +225 27 21 59 74 70
www.agrielearning.gsma.ci / gsmaagri.elearning@gmail.com

MOYENS DE PAYEMENT

Les versements doivent être effectués sur les comptes ''banque BICICI'' ci-dessous :

- **Pour la formation en Ligne : règlement via la banque ''BICICI''**

Nom du compte : **GSMA AGRI E-LEARNING**

Numéro du compte : **CI006 13760 0100671 000 88 56**

Adzopé – Côte d'Ivoire BP 688 Adzopé, permanence Abidjan zone 4 rue Fleming
Tel: +225 07 59 78 96 48 / +225 07 09 47 42 80 Fax: +225 27 21 59 74 70
www.agrielearning.gsma.ci / gsmaagri.elearning@gmail.com